



**Bulletin d'inscription à retourner
avant le 6 avril 2012**

Mme/M^{elle}/M. :

NOM et Prénom :

Profession :

Etablissement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

e-mail :

Adresse de facturation
(si différente de l'adresse donnée)

.....

.....

Inscription : 82 euros (déjeuner compris)
Règlement à joindre lors de l'inscription

Attestation de prise en charge par l'organisme

Adresse retour au verso



Salle Partage Solidarité Accueil
Enclos Rey - 57 rue violet
75015 PARIS

ACCÈS :

métro ligne 8 station commerce
métro ligne 6 station la motte picquet
métro ligne 10 station Emile Zola

Formation organisée à Paris sous l'autorité
de l'association FDCMPP
36/40 rue de Romainville - 75019 PARIS
N° SIRET 38898407200016



FDCMPP

**Le travail social
en C.M.P.P.,
ou la nécessaire
élasticité du lien**

**Vendredi 4 mai 2012
de 9H00 à 17H00**

ARGUMENTAIRE :

L'intervention de l'assistant(e) de service social en C.M.P.P. est de nature complexe. Ce professionnel a la tâche délicate de créer du lien entre des acteurs intérieurs et extérieurs aux références de pensée parfois radicalement différentes, voire opposées.

Ce lien tiraillé, comme peut l'être l'enfant dans sa famille et/ou en tant qu'élève - demandeur d'asile - placé - déplacé - expulsé - classifié..., nous interroge. Il nous questionne comme figure de recherche à l'intérieur même de nos pratiques, dans ses différentes références. Il incite au déplacement du regard pour le tricoter dans une élasticité qui institue l'enfant comme sujet singulier.

Après un bref rappel de l'histoire des associations de CMPP et des rencontres sociales, nous donnerons la parole à un juge des enfants, qui nous situera l'enfant au sein de l'évolution du dispositif législatif.

Dans un deuxième temps, Florence DELORD évoquera la question de l'autorité parentale entre aspects législatifs et travail d'alliance thérapeutique au quotidien et Isabelle NAEGELIN nous présentera les effets de la professionnalisation du statut des familles d'accueil dans le portage du soin à l'enfant.

Enfin, les communications des professionnels de CMPP leur permettront de montrer comment de cette place spécifique ils osent une créativité au cas par cas.

PROGRAMME :

■ 9H00 / 9H30

Accueil

■ 9H30 / 10H15

- historique de l'association FDCMPP (B. SIAT)
- historique des rencontres sociales (C. STEINLEN)
- échanges

■ 10H15 / 11H00

• « l'enfant et la loi » :
Anne Yvonne FLORES, Juge des enfants,
Vice Présidente chargée du tribunal pour enfants
de Metz.

■ 11H00 / 11H30

Débat

■ 11H30 / 11H45

Pause

■ 11H45 / 13H00

Deux interventions :

- Florence DELORD « lorsque l'autorité s'impose... quel travail avec les parents en CMPP ? »
- Isabelle NAEGELIN « les effets de la professionnalisation des assistantes familiales dans les liens avec le CMPP »
- Discutante : Corinne LABBE

■ 13H00 / 14H30

Déjeuner

■ 14H30 / 16H30

Trois communications :

- Elisabeth SARRAZIN, assistante sociale au CMPP de CLERMONT FERRAND : « Comment le cadre de soins est touché par les questions de survie ? »
- Christine STEINLEN, assistante sociale au CMPP de St Denis : « Le rôle de la temporalité et de la continuité dans le déroulement du soin à l'enfant »
- Catherine MAHUT, assistante sociale au CMPP de Metz : « A la recherche d'un toit perdu ».

Discussion

■ 16H30

Conclusion par Christine STEINLEN

PUBLIC CONCERNE :

Cette journée s'adresse à tous les personnels des établissements de soins et leurs partenaires (métiers de l'enfance) sur le thème du travail social en CMPP et de la pluridisciplinarité.



Bulletin d'inscription au verso
à retourner avec votre chèque libellé à l'ordre
de l'association FDCMPP

FDCMPP
36/40 rue de Romainville
75019 PARIS

N° de déclaration d'activité de formateur : 11 75 000 38 75